

SEANCE ordinaire du 05 juillet 2024 à 18 h 30

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 10 Convocation du 28/06/2024

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE et Gérard DURAND, Maire (M. Dominique RAVault est arrivé au début des questions diverses).

Absents, excusés et pouvoirs : M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Patrice LARONZE
M. Dominique RAVault = pouvoir à M. Patrick JURY

Absente : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Maria DRABOWICZ

Délibération n° 029 2024**Cession d'une parcelle communale AB n° 113**

Suite à différents échanges/vente qui ont été réalisés en régularisation entre la famille POINSOT et Mme Marion ALEXANDRE, cette dernière souhaiterait acquérir la partie située devant sa nouvelle propriété, parcelle appartenant à la Commune et cadastrée section 113, pour une contenance d'environ 48 m² et située au bout de la rue Robin, hameau de Drevin.

Cette parcelle n'est d'aucune utilité pour la Commune et à titre d'information, celle portant le n° 116, qui vient en prolongement de la 113, avait été vendue par la Commune à M. et Mme Marcel COTTIN en novembre 2000 afin qu'ils puissent y construire un garage.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- *donne un avis favorable à la cession de cette parcelle à Mme Marion ALEXANDRE ;*
- *fixe le prix à 10 € du m² ;*
- *dît que les frais de Notaire seront à la charge de l'acquéreur ;*
- *donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer les différents documents liés à cette cession, si les conditions citées ci-dessus conviennent à Mme Marion ALEXANDRE.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND